

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MALAUÈNE**

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frédéric TENON, Maire de la commune.

Nombre de membres :

- afférents au conseil : 23
- en exercice : 23
- qui ont pris part à la délibération : 21

M. Michel ROURRE	M. Henri ANDRIEUX LOUER	M. Jean-Pierre PASCAUD
Mme Noëlla ROMMEL	Mme Rosine CARILLO	M. Edouard SCHMID
M. Christian MANCIP	TRAMIER	M. Franck VALLON
Mme Chantal MOCZADLO	M. Jérémie JEAN	Mme Alexandrine MEYNAUD
M. Alain MARCELIN	Mme Carole LAURENT	M. Pierre GAC
Mme Christelle ABATE	Mme Martine MARCHAND	Mme Geneviève SIAUD

Ont donné pouvoir :

- Mme Magali LORA à M. le Maire
- Mme Petya MARINOVA à M. Henri ANDRIEUX LOUER
- Mme Sandrine SAEZ à Mme Geneviève SIAUD

Absents : M. Sébastien Aristide BOULE, M. Gilles MANCEL

Date de convocation : 04 avril 2024

Secrétaire de séance : M. Henri ANDRIEUX LOUER

2024 DGS 083

**OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
PREVIGRELE**

Rapporteur : Monsieur Franck VALLON

Dans le cadre de la lutte préventive contre la grêle, il est proposé d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500.00€ pour l'année 2024 à l'association Prévigrêle dont le siège se trouve à 84300 Cavaillon, 62 Avenue Augustin Bouscarle.

Vu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 02 avril 2024,

**Le Conseil Municipal
Le Rapporteur entendu,
Délibère et décide**

- **De l'octroi d'une subvention communale à l'association Prévigrêle pour l'année 2024 d'un montant de 500.00 €,**
- **D'inscrire les crédits correspondants au budget communal.**

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID : 084-218400695-20240411-DEL2024083-DE

Monsieur le Maire



F. TENON

Qui certifie sous sa responsabilité que les formalités de publicité ont été effectuées et que la délibération a été transmise en préfecture

Vu le secrétaire de séance :
M. Henri ANDRIEUX LOUER

A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. Louer", written over a horizontal line.

Pour	21
Abstention	0
Contre	0

Publiée le 29 avril 2024